

N°	MOIS	ANNEE
04	MAI	2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGÉ, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, Mme GIMENO

Étaient absents excusés : M. JAMOT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à M BERTHON

Étaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	17 mai 2023
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	17 mai 2023

**Objet : PRIX DES REPAS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE A PARTIR DE LA
RENTREE SEPTEMBRE 2023**

Vu le CGCT

Vu la hausse des tarifs des repas facturés par notre prestataire Yvelines Restauration

Vu l'embauche de personnel de surveillance supplémentaire

Vu la hausse globale des prix énergétique

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du prix de la restauration scolaire à partir de la rentrée de septembre 2023 et propose les tarifs suivants :

- 5.00 € pour les enfants d'Auteuil-le-Roi (au lieu de 4,70€)
- 5.50 € pour les enfants extérieurs à la commune (au lieu de 4,90€)
- 2.00 € pour les enfants qui ont un P.A.I (au lieu de 1,20€)

Ainsi que de la suppression des tarifs « occasionnels »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **13 voix POUR** approuve les tarifs de la restauration scolaire.

Dit que la tarification restera inchangée jusqu'à la prochaine revalorisation qui sera alors votée en conseil municipal

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON